



# Communiqué de presse

## Des actions concrètes en 2022

Après une période d'incubation, la CLE a acté le déploiement de la [Charte Garonne et confluences](#) sur toute la Vallée de la Garonne au cours du premier semestre 2022. Cette Charte énonce les principes de bases relatifs à la restauration, la gestion et l'entretien de la Garonne et ses confluences. Plus qu'une convention, ce vadémécum à destination des collectivités territoriales, des acteurs de l'eau et des porteurs de projet va permettre d'harmoniser les politiques d'aménagement et d'urbanisme pour développer les activités humaines tout en respectant la faune, la flore et les services écosystémiques.

La CLE a également marqué son souhait de densifier les actions transfrontalières avec l'Espagne où sont situées les sources de la Garonne et plus largement avec les SAGE voisins en «inter-SAGE» pour appréhender toute la Garonne et ses affluents d'amont en aval.

Ainsi, un ensemble d'animations seront proposées en 2022 :

- Sur le volet «zones humides», une journée d'échanges zones humides, réunissant les acteurs du périmètre du SAGE, sera organisée courant avril 2022 ;
- Sur le volet «eau-aménagement-urbanisme», le travail sera également poursuivi à travers la publication d'un guide «SAGE et urbanisme» fruit d'un travail de coopération entre la CLE, les porteurs de Schémas de cohérence territoriaux (SCoT) et de Plan locaux d'urbanisme intercommunaux (PLUi) ou les agences d'urbanisme ;
- Sur le «changement climatique», la CLE conduira un diagnostic de vulnérabilité locale au changement climatique et structurera un réseau de référents «changement climatique»
- Sur la «gestion quantitative», la CLE définira son programme de travail sur trois ans avec des priorités partagées, en contribution à la [feuille de route de l'agence de l'eau Adour-Garonne](#) ;
- Sur le volet «communication», le travail autour de l'«identité Garonne» en se rattachant aux événements Garonne ainsi qu'aux animations locales, en lien avec le Plan Garonne.

## Contacts :

M. Vincent CADORET, chef de projet SAGE : 07-75-10-34-92 – [contact@sage-garonne.fr](mailto:contact@sage-garonne.fr) / [vincent.cadoret@smeag.fr](mailto:vincent.cadoret@smeag.fr)  
Mme Marianne GINESTA, responsable de la communication SMEAG : 05-62-72-76-05 – [marianne.ginesta@smeag.fr](mailto:marianne.ginesta@smeag.fr)

[sage-garonne.fr](http://sage-garonne.fr) – Twitter : [@CLE\\_Garonne](https://twitter.com/CLE_Garonne)  
[smeag.fr](http://smeag.fr) – Twitter : [@SMEAGaronne](https://twitter.com/SMEAGaronne)

Charte Garonne et confluences à consulter  
en cliquant ou en flashant le QR code :

